

DREAL de la région Centre-Val de Loire

LES PAYSAGES DU VAL DE LOIRE

Patrimoine Mondial Unesco

Spatialisation du Plan de gestion

Séquence n°1.2 : Le Val d'Orléans Beaugency

de Mer à Saint-Jean-de-Braye

2021



Les dynamiques d'évolution

Les dynamiques urbaines :

- qui modifient les formes d'organisation des villes et villages caractéristiques du Val de Loire
- qui fragmentent le territoire par le morcellement des espaces de nature et agricoles
- qui suppriment les points de vue sur le Val depuis les coteaux

-  L'étalement urbain diffus autour des centres urbains, sur les coteaux ou sous la forme de hameaux isolés qui provoque un mitage des paysages agricoles et les banalise.
-  Le développement des quartiers déconnectés de leur contexte sur les franges urbaines.
-  L'urbanisation linéaire le long des routes qui s'allonge artificiellement car cette urbanisation est souvent sans épaisseur.
-  Les coupures vertes menacées le long des routes
-  Les constructions sur les lignes de crêtes et la privatisation des vues

Des fermetures des paysages par un développement végétal :

-  Le développement de boisements spontanés en bords de Loire.
-  Le développement de boisements volontaires (Peupleraies, Conifères, ...)
-  Les ouvertures menacées par le développement des boisements le long du fleuve

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur

Une dégradation des éléments du patrimoine :

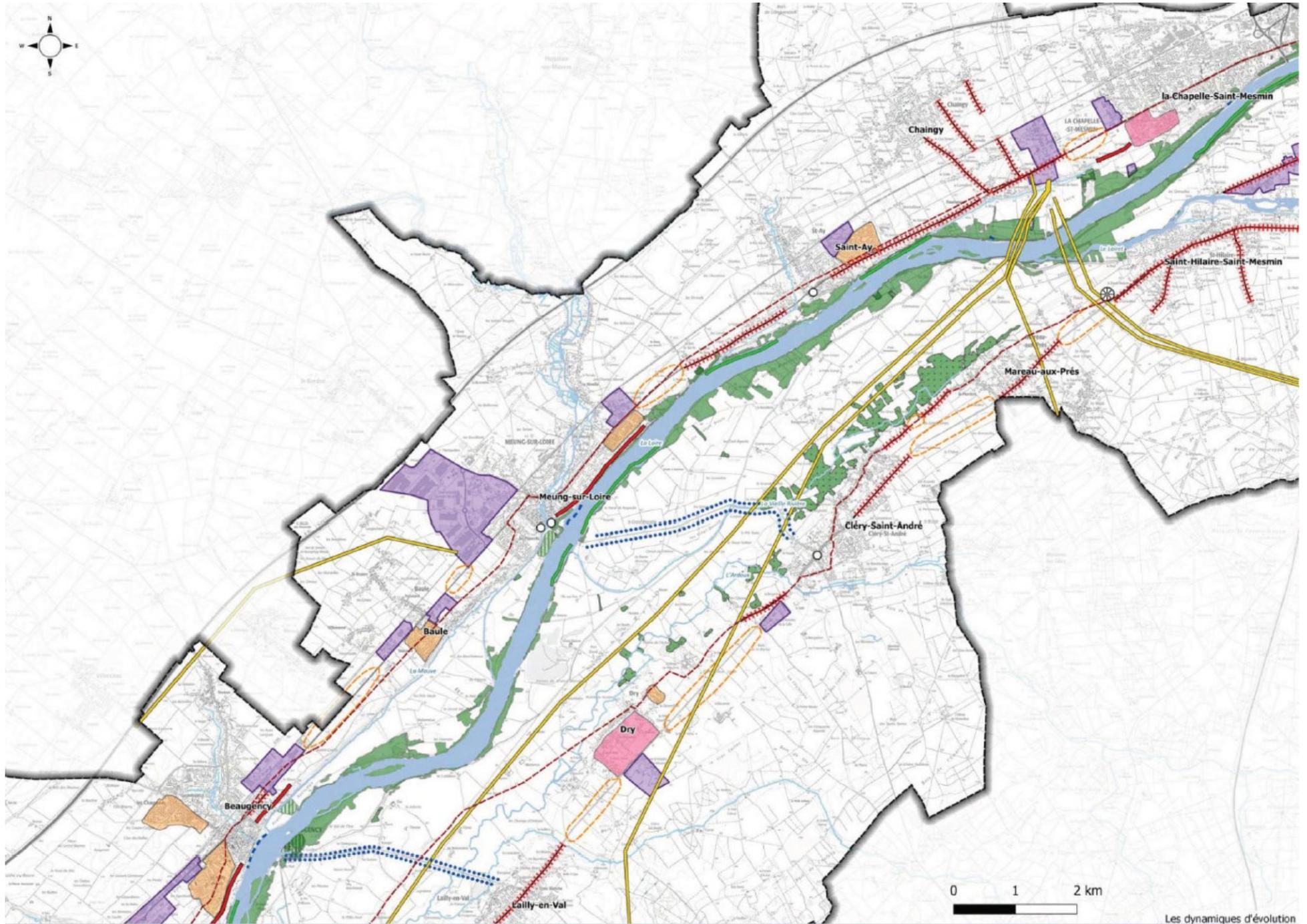
- qui portent atteinte à la richesse historique et architecturale emblématique du Val de Loire
- qui effacent la mémoire de la Loire navigable

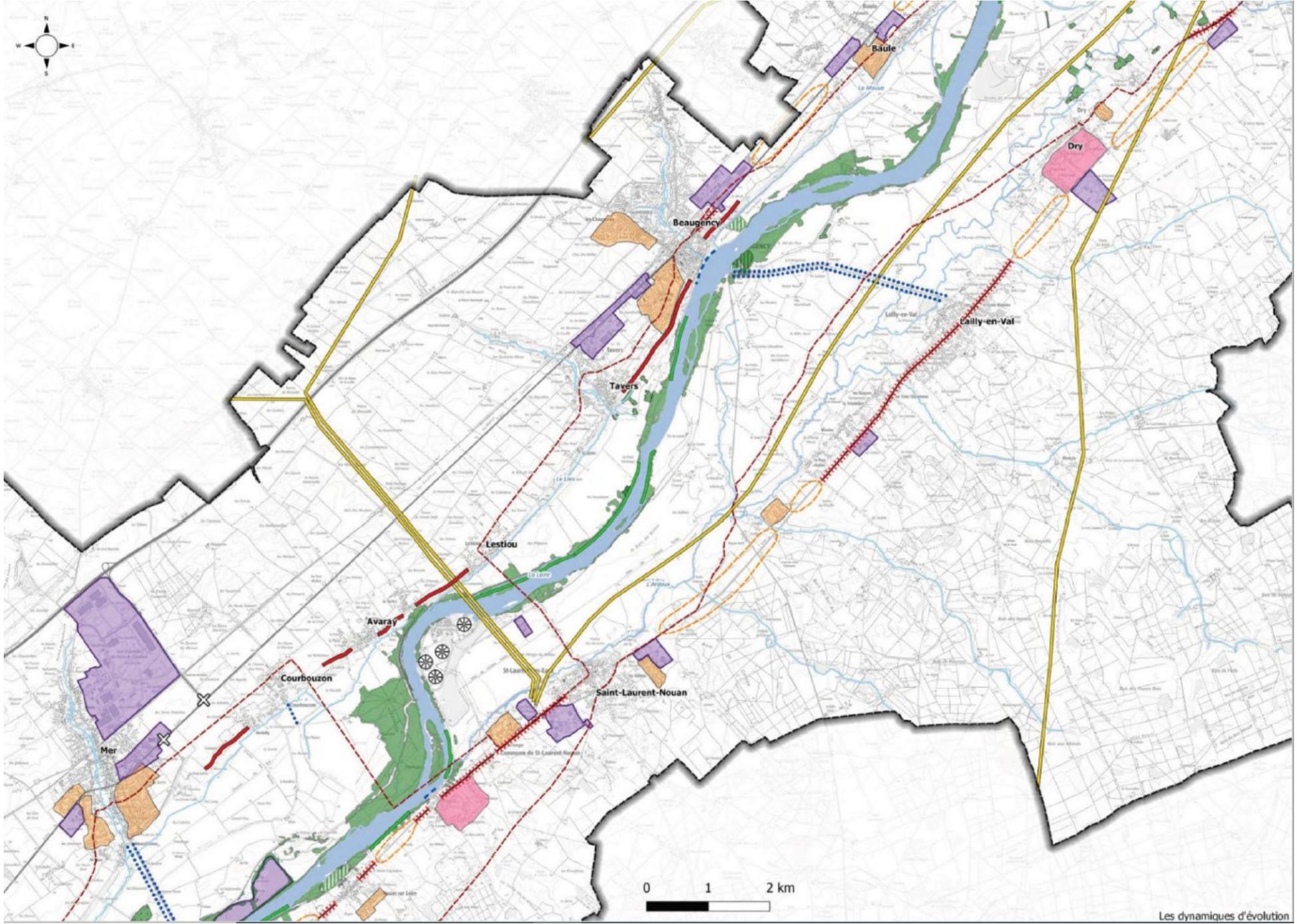
-  Par un possible défaut d'entretien des ouvrages liés à la navigation et aux risques de crues (ports, quais, cales, duits, levées, murs, chemins de halage)
-  Par la suppression ou l'altération des alignements d'arbres sur les axes majeurs de la V.U.E

Une altération de l'esprit des lieux par des aménagements ponctuels :

- qui portent atteinte aux paysages emblématiques du Val
- qui ne s'insèrent pas dans le modèle architectural ligérien (coeurs de villes, fronts bâtis, ...)

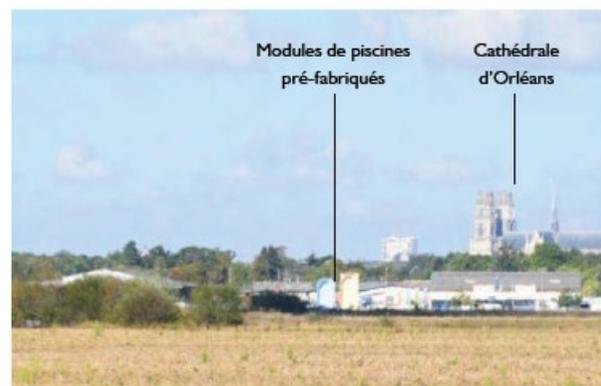
-  Les constructions dont l'implantation porte atteinte au paysage de la V.U.E
-  Le traitement peu adapté des bâtiments et des carrières implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements) et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.
-  Les activités de sport et loisirs dans le lit endigué (campings, terrains de sport) qui, par leur implantation ou les équipements qui les accompagnent, portent atteinte à la V.U.E.
-  L'aménagement purement fonctionnel et banalisant d'espaces publics (sols, végétation, mobilier technique, ...).
-  Carrefours routiers
-  Pylônes électriques, antennes





3.2 Le traitement peu adapté des bâtiments d'activités implantés dans le Val (formes, couleurs, emplacements), et de leurs abords (dans le cas des serres, des carrières) qui portent atteinte à la qualité des paysages ruraux ou aux éléments patrimoniaux.

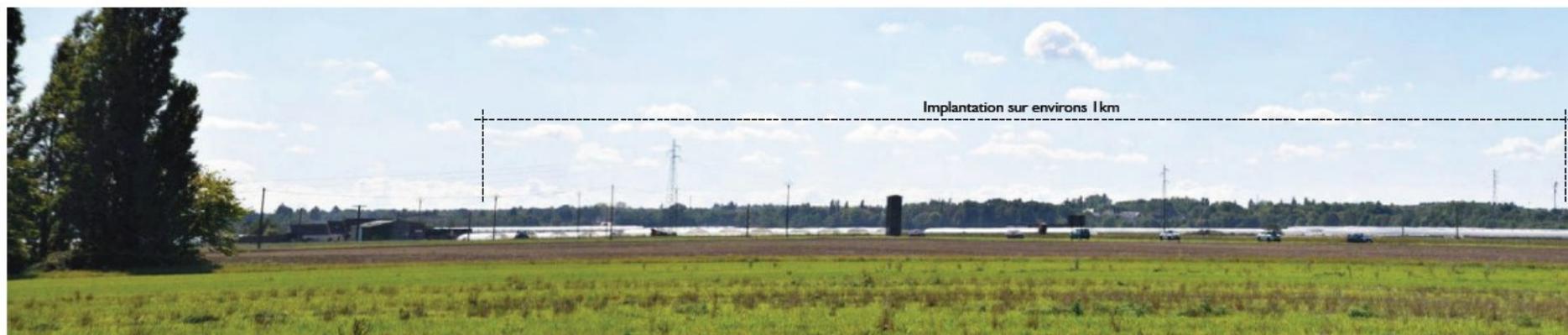
La présence de bâtiments souvent imposants, induits par ces activités, n'est pas un problème dans le paysage agricole de la plaine si tant est que leur implantation, leurs formes, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés - ce qui n'est pas souvent le cas - et ne portent pas atteinte aux éléments du patrimoine qui doivent être mis en valeur (obturation des vues sur un édifice remarquable, altération d'un ensemble bâti de qualité,...).



Le point de vue sur la cathédrale d'Orléans est entaché par la présence de bâtiments d'activités.



Le traitement des bâtiments d'activités ne sont pas pris en compte et constituent une menace au paysage emblématique du Val. Les couleurs, les matériaux utilisés, le manque de structures végétales sont des facteurs déterminants.



Parfois, sans la présence de végétation, l'implantation de serres de grandes dimensions industrialise le paysage de la plaine agricole sur de larges emprises, Saint-Denis-en-Val



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 1 :

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables

1.1 Préserver le patrimoine bâti ligérien et 1.2 Aménager en conservant l'esprit des lieux

- Les châteaux
- Les édifices religieux
- Les coeurs de villes, villages et les ensembles bâtis ruraux de qualité
- Les parcs et les jardins
- Les perspectives et les allées plantées liées aux châteaux
- Les fronts bâtis
- ▲▲▲ L'habitat troglodytique
- Les fermes isolées
- Les alignements d'arbres liés au patrimoine

1.3 Restaurer et entretenir les ouvrages liés à la navigation

- Restaurer et entretenir les quais, rampes, murets, perrés, déversoirs, etc.
- Entretenir les levées

1.4 Ouvrir la ville sur le fleuve et valoriser les espaces publics en bords de Loire

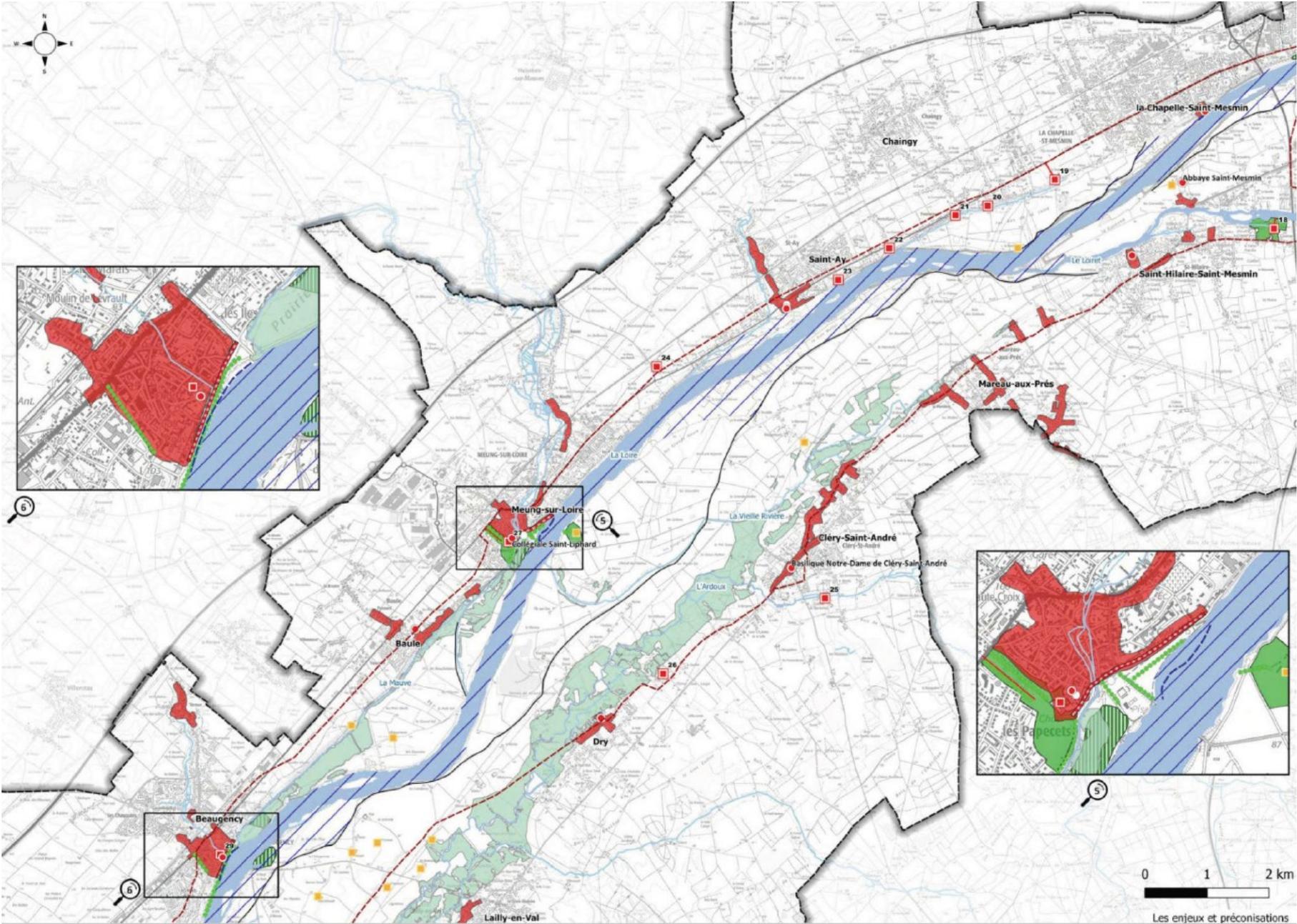
- Aménager dans l'esprit des lieux les espaces publics d'accueil

1.5 Préserver le réservoir et le corridor biologique constitués par la Loire et ses affluents

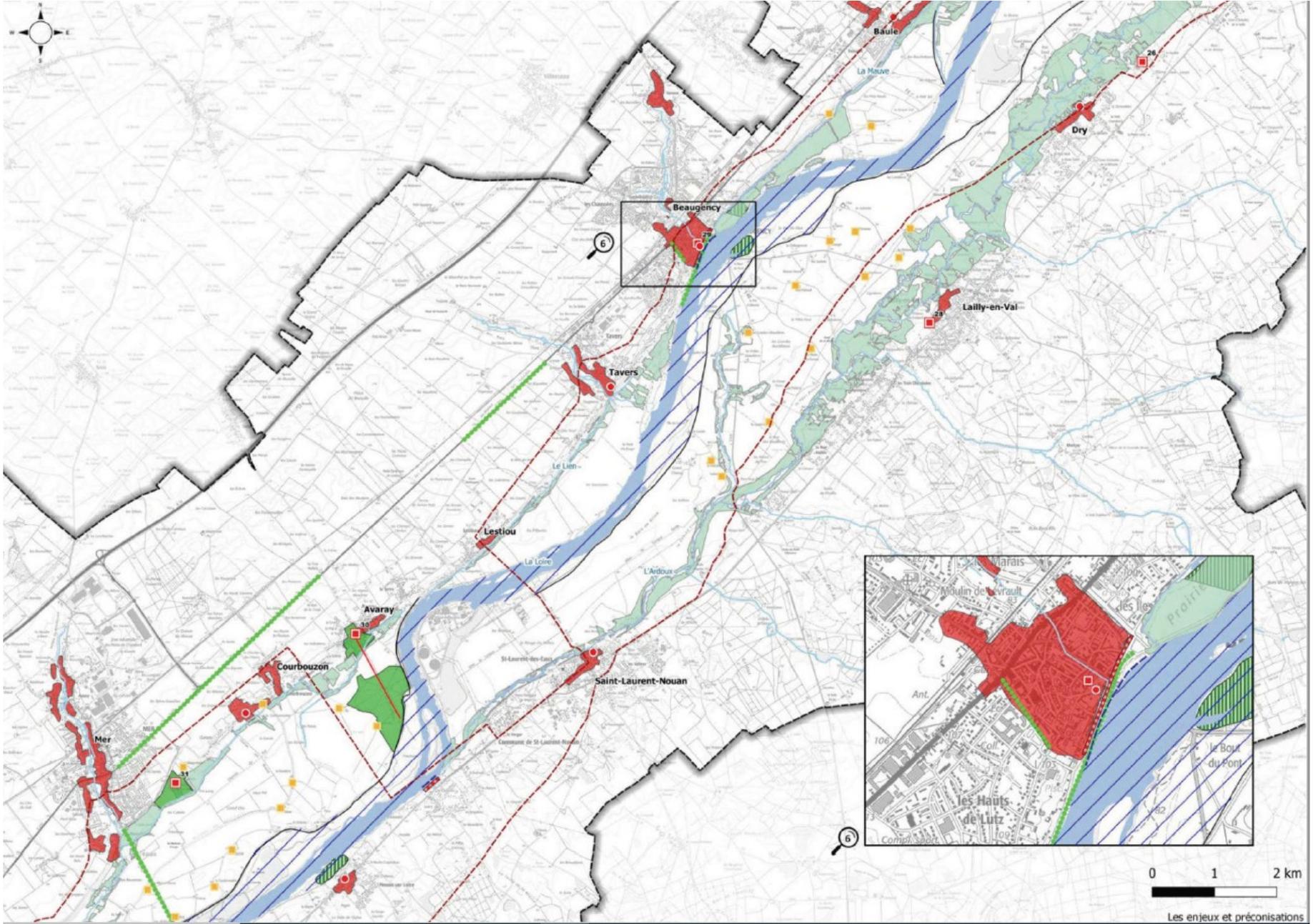
- Préserver les paysages de bocages et de prairies
- Préserver les cours d'eau
- ✓ Préserver les prairies alluviales et favoriser la re-création de prairies si suppression de boisements
- Soigner l'insertion des activités de sports et loisirs

Périmètre Unesco

- Zone tampon
- Zone coeur



Les enjeux et préconisations



Enjeux et préconisations

ORIENTATION 2 : Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire

2.1 Préserver les paysages jardinés liés aux cultures spécialisées

 Les petites parcelles maraîchères (présence autour de l'item)

 Les paysages horticoles et les vergers

2.2 Maintenir les paysages viticoles

 Les vignes

2.3 Eviter la fermeture des paysages du Val en maintenant des prairies alluviales

 Maintenir les ouvertures ponctuelles sur le fleuve depuis les routes

 Maintenir les grandes ouvertures visuelles sur la plaine et sur le fleuve depuis les routes

 Préserver les ouvertures ponctuelles depuis les cheminements de bord de Loire

2.4 Concilier grandes cultures et paysages de qualité

Préserver les structures arborées dans la plaine agricole (haies, bosquets, etc.)

2.5 Intégrer les bâtiments agricoles

 Soigner la qualité paysagère des abords et des aménagements autour des bâtiments

ORIENTATION 3 : Maîtriser l'étalement urbain

3.1 Eviter les extensions urbaines diffuses

3.2 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

 Eviter l'urbanisation des flancs et des hauts de coteaux / terrasses

3.3 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

 Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines

ORIENTATION 4 : Organiser le développement urbain

4.6 Insérer et requalifier les zones d'activités

 Insérer et requalifier les zones d'activités

ORIENTATION 6 : Valoriser les entrées et les axes de découverte du site

6.1 Requalifier les grands axes de découverte le long du fleuve

 Préserver les routes paysages en limitant au maximum les équipements routiers (glissières, panneaux, signalisation horizontale, bas-côtés minéralisés, etc.)

 Requalifier les points noirs routiers en tenant compte du contexte dans lequel ils s'insèrent

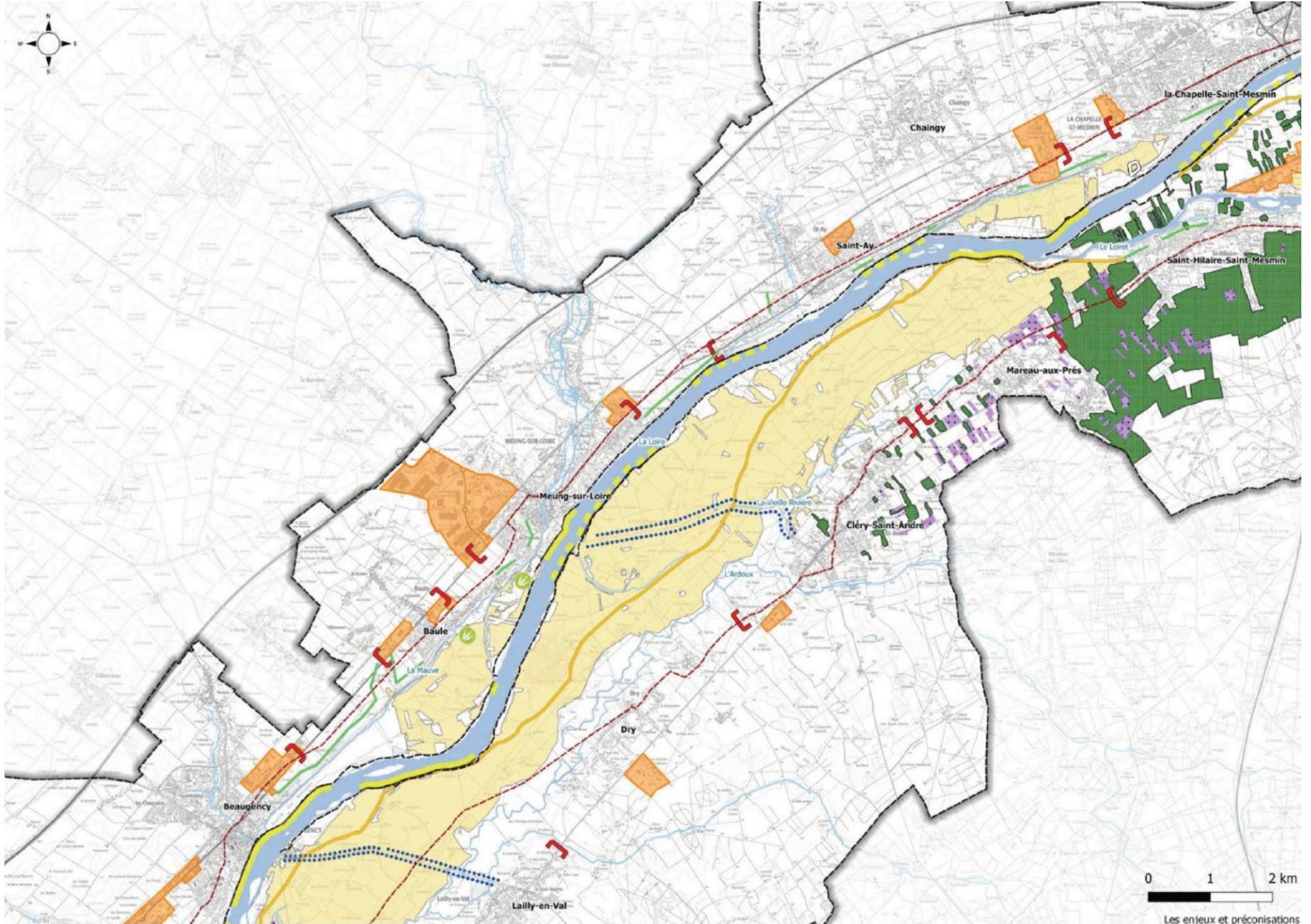
6.2 Préserver les alignements d'arbres le long des routes et favoriser des plantations supplémentaires

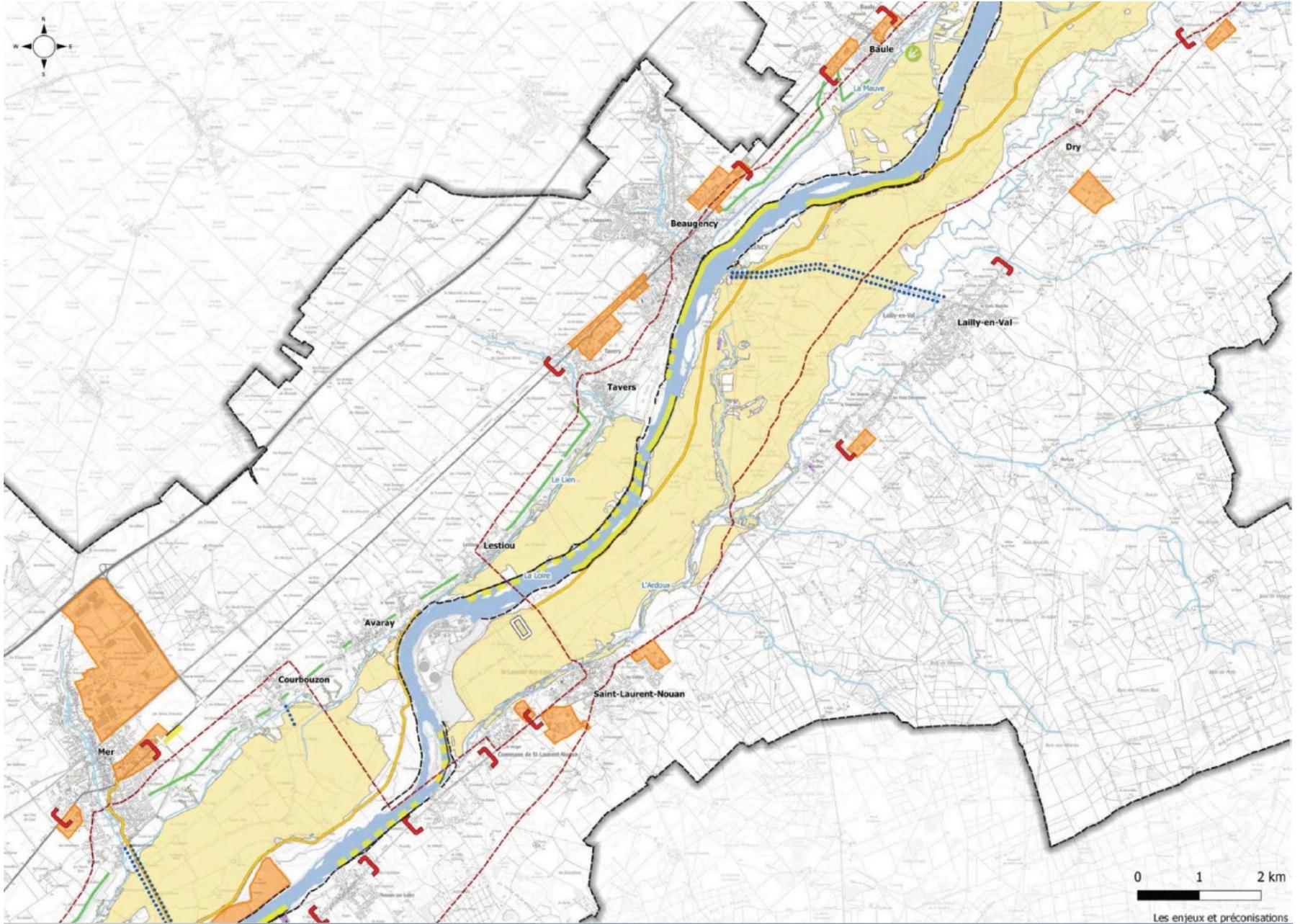
 Restaurer les alignements d'arbres remarquables liés au patrimoine

Périmètre Unesco

 Zone tampon

 Zone coeur





0 1 2 km

Les enjeux et préconisations

Les points de vues

planche 2

Vues sur la vallée depuis les coteaux :

Sur le secteur orléanais, deux facteurs participent à la fermeture des vues potentielles sur la vallée :

- L'urbanisation importante des coteaux (phénomène décrit précédemment dans le chapitre des dynamiques urbaines). C'est le cas, en rive droite, sur les coteaux de Saint-Jean-de-Braye et de la Chapelle-Saint-Mesmin. En rive gauche, l'urbanisation linéaire qui s'étend entre Saint-Cyr-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin limite les points de vues.

- Le développement des boisements sur les coteaux. Le coteau sud, au pied duquel s'écoule le Loiret, est entièrement boisé entre Olivet et Saint-Cyr-en-Val ainsi que sur le coteau nord, entre la Chapelle-Saint-Mesmin et Saint-Ay.

Vues sur la Loire depuis le lit majeur :

■ ■ ■ ■ Continuité des vues sur le tronçon

Le port d'Orléans offre une vaste ouverture sur le fleuve depuis les quais de la rive droite et de la rive gauche. En rive droite, cette ouverture se prolonge le long du canal jusqu'à Combleux. Cependant, le développement des boisements sur les îles et îlots de la Loire referme progressivement ces points de vue, qu'il faut retrouver.

En dehors de l'agglomération, les levées offrent de nombreux

Vues sur le patrimoine bâti :

■ ■ ■ ■ - sur un monument ■ ■ ■ ■ - sur un front bâti

Sur ce secteur très urbain, de nombreux points de vue s'orientent sur le patrimoine bâti. La cathédrale d'Orléans, implantée sur le haut du coteau, domine le Val. Plusieurs vues la mettent en scène : sous son profil le plus emblématique s'élevant de la ville depuis la pont Georges V en rive gauche, depuis les ouvertures de la plaine agricole préservées de l'urbanisation, entre Loire et Loiret lorsque l'urbanisation ne s'est pas encore installée (espace agricole entre Saint-Privé et Orléans sud,...), ou encore depuis la

Reste quelques rares ouvertures ponctuelles :

- À Saint-Cyr-en-Val, sur la RD 14, juste avant le pont de la voie ferrée. La plaine agricole et le paysage des serres peut être perçu par dessus la végétation qui accompagne le Loiret.

- La position en balcon du parvis de l'église du vieux bourg de la Chapelle-Saint-Mesmin ouvre un panorama sur la Loire et en arrière-plan, sur les vergers et les terres agricoles préservées entre l'A71 et le bourg de Saint-Nicolas de Micy.

- Depuis le rebord de la terrasse alluviale entre Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Mareaux-aux-Prés, sur la RD 951, un point de vue s'ouvre sur le coteau viticole et l'amorce de la plaine agricole et du val de l'Ardoux, jusqu'aux boisements entourant la Loire.

panoramas sur la Loire et ses abords : elles permettent des points de vue sur les espaces de nature des bancs de sables et îlots boisés qui accompagnent les rives, mais offrent aussi un promontoire privilégié s'ouvrant sur la Loire lorsqu'elles tangentent au plus près le fleuve.

Le point de vue le plus spectaculaire se situe depuis la levée juste en aval de la Pointe du Courpain : il s'ouvre sur le site de la confluence Loire/Loiret avec, en arrière plan, la silhouette de la cathédrale d'Orléans.

base de loisirs Charlemagne sur les berges de la Loire.

- Depuis les quais d'Orléans, la visibilité d'une rive à l'autre, et de nombreux points de vue sur les fronts bâtis de la ville tendent à disparaître ou ont déjà disparus derrière le rideau opaque de la végétation des îlots ;

- Les fronts bâtis de la «petite Venise» du Loiret, sont visibles depuis les ponts Leclerc et Cotelle qui traversent le cours d'eau ;

- D'autres points de vue s'ouvrent sur des éléments du patrimoine comme celui mettant en scène l'église de la Chapelle-Saint-Mesmin depuis la plaine agricole vers Saint-Nicolas-de-Micy.

Enjeux et préconisations :

ORIENTATION 4 :

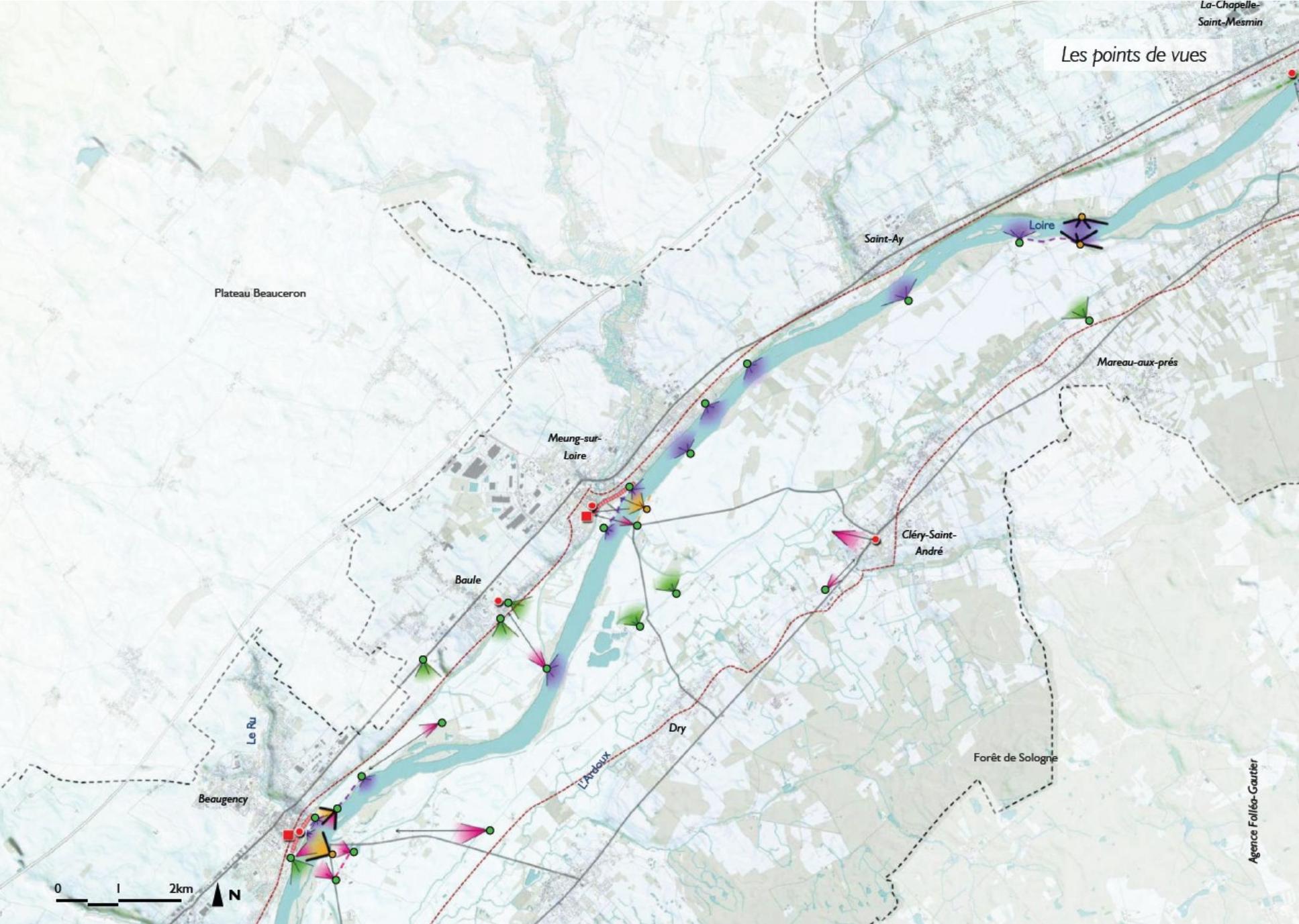
Préserver les belvédères et les points de vue remarquables

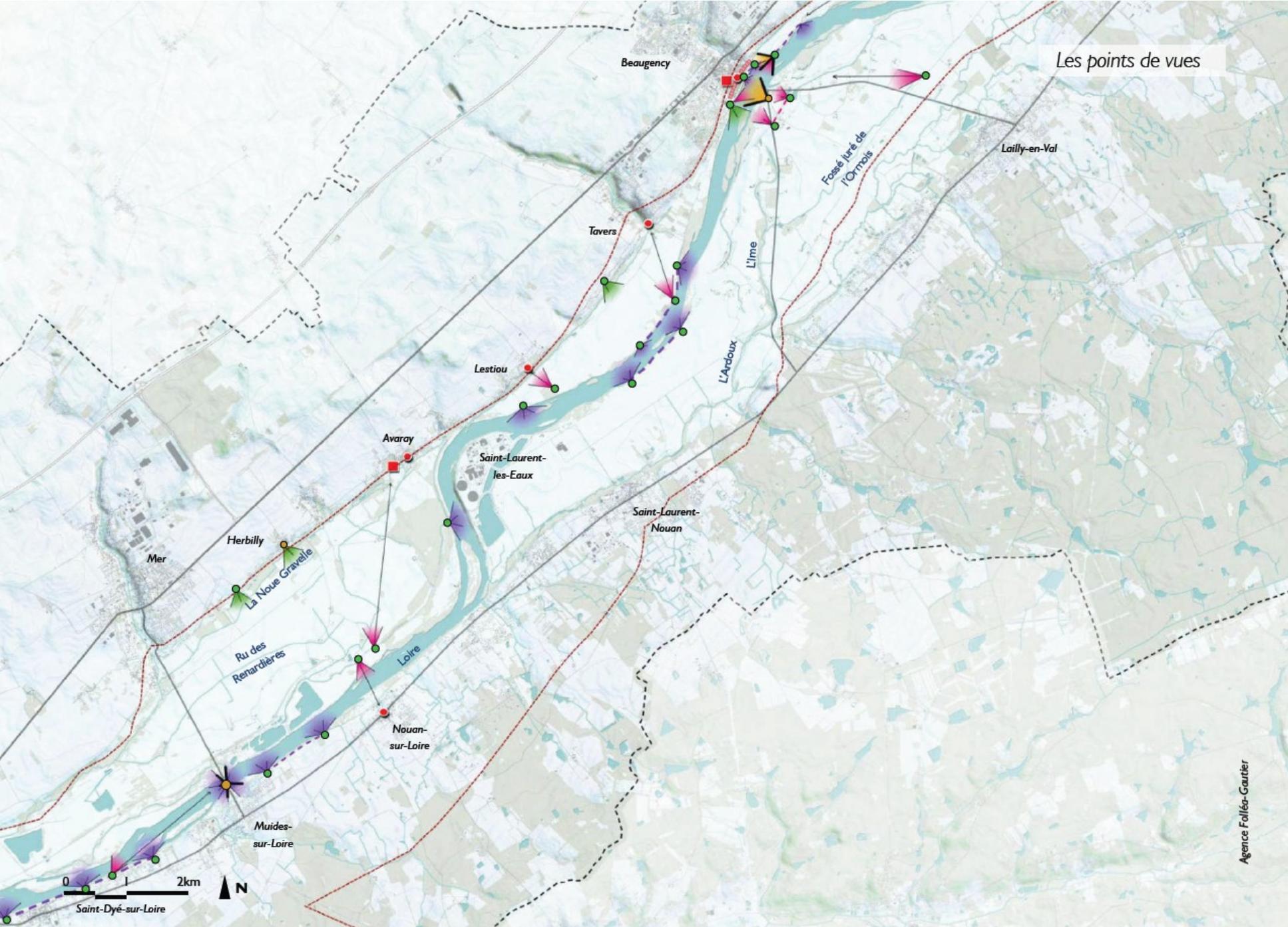
-  Vue à préserver
-  Vue à valoriser, à aménager
-  Vue à retrouver
-  Les châteaux
-  Les abbayes, les églises

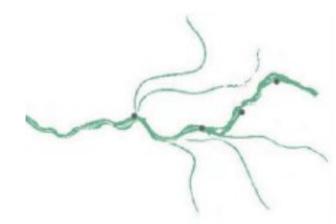
-  Cône de vue
-  Vue panoramique à 180°
-  Vue panoramique à 360°
-  Vue majeure
-  Vue intéressante
-  Direction vers l'objet ciblé par le point de vue

Périmètre Unesco :

-  Zone tampon
-  Zone coeur







4. Vue majeure : l'arrivée sur Beaugency depuis la prairie des Accruaux

ENJEU : À VALORISER

Intérêt :

Cette séquence d'entrée dans Beaugency est une mise en valeur progressive d'éléments du patrimoine. D'abord, l'appel de la silhouette du clocher de Notre-Dame (1.) qui provoque la curiosité. En suivant le chemin avec d'un côté la Loire et de l'autre les prairies des Accruaux, petit à petit, la large ouverture de la ville sur le fleuve se dévoile. D'abord le pont, ensuite les alignements de platanes (2.) puis le front bâti apparaissent alors que le sentier laisse place à la grande esplanade (3.).

Préconisations :

- Maintenir les ouvertures ponctuelles dans la ripisylve le long du chemin de la prairie des Accruaux.
- Mettre en valeur la confluence de la Mauve qui se jette dans la Loire.
- Valoriser l'esplanade comme un espace public qualitatif tout en restant sobre dans le choix des matériaux.
- Créer un point d'arrêt sur la berge opposée et mettre en valeur le point de vue sur le front bâti.
- Faciliter la traversée piétonne et cycliste du pont
- Traiter les abords du camping en rive gauche pour qu'il s'insère le mieux possible sur la berge (utilisation d'une végétation indigène, faible pente pour les berges, utilisation de matériaux sobres,...)

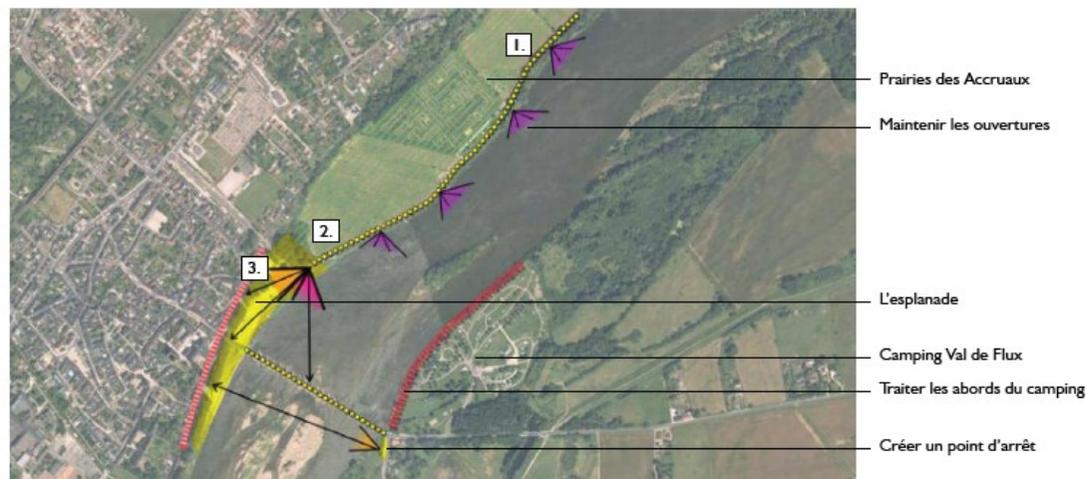
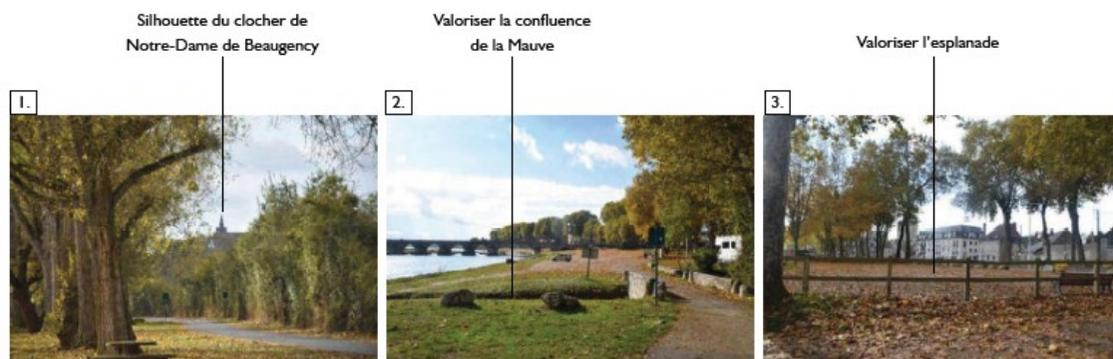


Schéma de principe des aménagements possibles sur l'arrivée à Beaugency depuis la prairie des Accruaux.



L'intérêt est de valoriser non pas seulement un point de vue fixe mais une séquence de points de vue qui marquent l'entrée dans le bourg.

